



CDAS DU 1^{ER} FEVRIER 2010 DECLARATION LIMINAIRE

L'impact de la RGPP est durement ressenti par un grand nombre d'agents. Les réorganisations, fusions, délocalisations qui entraînent de nouvelles contraintes de transport, de restauration, de conditions de travail dans des locaux pas toujours adaptés, mais également du stress lié à une absence ou à une insuffisance d'écoute et de concertation, engendrent une incertitude quant à l'avenir professionnel.

Dans ces conditions l'objectif de réduire de 10% les budgets ministériels et interministériels de l'action sociale sur les trois prochaines années démontrent, s'il en était encore besoin, les coupes sombres dont les prestations sociales sont victimes. D'autant plus que la réserve amputée déjà fortement le budget de l'action sociale.

Ces baisses cumulées nous font craindre fortement des restrictions et ou suppressions de prestations d'action sociale, alors que le besoin existe et risque de progresser fortement pour les actifs, comme pour les retraités.

En effet, la situation financière de ces derniers devient de plus en plus difficile depuis la désindexation des retraites et l'augmentation de la durée de vie nécessite de créer une offre en prestations dépendance.

En ce qui concerne le CDAS de ce jour aura-t-on l'occasion de finaliser le vœu par rapport à l'aide « Tanguy » ?

De même, quand pourra-t-on obtenir un compte rendu de l'activité de la psychologue.

Nous avons été agréablement surpris par la présentation du projet de droit de réservation portant sur 14 logements neufs en usufruit locatif social PLUS, mais, nous aurions aimé en être informés un peu plus en amont.

Nous réitérons notre demande de réunion commune avec les membres du CHS au niveau local, car la prévention des risques psycho sociaux et de la santé au travail font partie également des missions du service social.

Encore une fois, nous demandons une revalorisation du titre restaurant qui n'a connu que 0,05 % d'augmentation en treize ans !!!.

Enfin, serait-il possible, comme nous le réclamons dans chaque instance où nous siégeons, d'avoir tous les documents en format papier, dans le délai réglementaire des 8 jours afin de nous permettre de préparer dans les meilleures conditions les réunions.

Pour la CGT
Les représentants en CDAS

COMPTE RENDU

En réponse à notre déclaration liminaire, nous avons obtenu l'engagement que les revendications que nous portons, relatives à l'augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant, notre opposition à la réduction des budgets ministériels et interministériels de l'action sociale de 10% sur les trois prochaines années et l'amputation de la réserve de 5%, seront transmises au niveau national.

En ce qui concerne le niveau local :

- la délégation va améliorer le dispositif d'envoi des documents préparatoires ainsi que le dispositif de transmission de l'information aux agents.
- Le compte rendu de l'activité de la psychologue sera étudié à la prochaine réunion du CDAS.
- La parité administrative qui n'est pas opposée sur le principe, va se rapprocher du président du CHS afin d'organiser des réunions communes CHS-CDAS pour tout ce qui relève du domaine de la santé au travail .
- Des précisions ont été apportées sur le projet de réservation de logements à Lille. Il s'agit de 4 logements alloués pour une durée de quinze ans, dans le quartier du vieux-lille. La fin des travaux est prévue pour 2012, et l'attribution des appartements sera déléguée aux services sociaux du nord. La CGT a fait remarquer que, si le loyer rentrait effectivement dans le cadre des prix de location des logements sociaux, il était à craindre que le coût total (charges comprises) soit bien lourd à supporter pour le budget d'un agent B ou C du Ministère des Finances !

De même, la CGT formulera lors du prochain CDAS un « vœu » concernant le prêt « Tanguy » relatif à une aide pour les parents d'enfants étudiants, afin de répondre à un besoin croissant.

Lors de la réunion, divers points ont été abordés :

Le Budget d'Initiatives Locales est reconduit en 2010 pour le même montant qu'en 2009. La CGT a regretté la disparition pour cet exercice des sorties du type « Walibi », même si une journée en baie de somme est prévue. Sont maintenues pour cette année : les journées à Paris au musée d'Orsay, une soirée spectacle cabaret au casino de Lille, l'Orchestre National et l'opéra de Lille, le théâtre de Valenciennes, et la participation financière de l'action sociale pour les CLSH Printemps /Toussaint /Eté.

La CGT a demandé qu'une visite médicale annuelle comprenant un examen auditif systématique soit instaurée pour les agents de la Trésorerie de Grand-Lille qui travaillent toute la journée au téléphone, comme cela a été obtenu pour les agents du CPS.

De même, la CGT a réitéré sa requête concernant l'attribution de matériel de restauration pour l'immeuble des nouveaux métiers, rue Jean Jaurès à Lille.

L'action sociale concerne chacun d'entre nous, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question y afférant.

Marie-Claude GOUGET : Douanes de Lille - Bénédicte BENOIST : Impôts Hazebrouck
Seydoux COULIBALY : Impôts Lille Vauban - Yannick MASSIET : ERR Lille - Annie SALOMEZ : TG Lille -
Laurence BARNAULT : CPS Lille - Sylvie LEMAIRE : Paierie Départementale